



Association canadienne-française de Regina

Procès-verbal

Réunion extraordinaire du CA

23 août 2021

Zoom à 17h45

Présence : Jacques Désiré Hiack, directeur général ; Lana Siman, André Lapointe, Valéry Tchemebe, Lisette Marchildon

Absence : Aucune

Observateurs : Aucun

Début de la réunion : 17h50

1. Avis juridique au sujet de la location au groupe YAS

Pour donner suite à l'avis juridique reçu de notre avocat, au sujet de la location de salles à l'organisme YAS, dans lequel il est expliqué qu'il n'y a pas de risques ou presque pas à l'ACFR.

23/08/2021 : Proposition 1

Lana SIMAN propose : Que l'ACFR honore le contrat que nous avons avec le groupe YAS et que nous continuons à le faire tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas de nouvelles allégations ou de nouvelles accusations.

Appuyeur : Valery Tchemebe

Adoptée à l'unanimité

Le CEF sera informé de la décision du CA et une copie de l'avis juridique lui sera envoyée.

2. Prêt d'un bureau pour une durée d'un an (année scolaire 2021-2022) à l'École Mgr de Laval pavillon élémentaire.

23/08/2021 : Proposition 2

André Lapointe propose : Que l'ACFR prête le bureau #--- à l'école jusqu'à la fin juin 2022. Le prêt ou la location de ce local sera à renégocier par la suite.

Appuyeur : Lana SIMAN

Adoptée à l'unanimité

Levée de la réunion à 18h30.

Secrétaire

Présidence